

PROCOLE PROVISORE EPS COLLEGE SAINT THOMAS D'AQUIN OULLINS MAI 2020.

Afin de respecter le protocole sanitaire, les cours d'EPS vont devoir être adaptés en prenant en compte les consignes données par l'Education Nationale ainsi que par l'Etablissement (prise en compte du contexte local : installations sportives...).

• Vestiaires et tenue sportive

1. Les élèves arrivent en cours, se présentent devant leur professeur en respectant la règle de distanciation et la zone d'accueil matérialisée. Ils devront se laver les mains avec la solution hydroalcoolique avant d'aller se changer.
2. Les élèves se changent dans les gymnases dans des zones définies et balisées. G1 pour les filles, G2 pour les garçons. Chaque élève doit déposer son masque dans un sac prévu à cet effet puis rejoint son professeur. Les vestiaires habituels sont fermés.
3. Les élèves apportent leur tenue d'EPS habituelle et obligatoire et une bouteille d'eau. Le masque n'est pas nécessaire pour la pratique de l'EPS.

• Les activités

1. Les activités pratiquées en extérieur seront privilégiées.
2. Les activités de forte intensité ne seront pas proposées.
3. Les activités collectives et de proximité sont interdites.
4. Les élèves n'auront pas accès aux matériels collectifs (plots, quilles...). La manipulation de ces derniers se fera par l'intermédiaire du professeur d'EPS.
5. Le matériel individuel peut être utilisé s'il est désinfecté avant et après son utilisation sans être partagé.
6. Les élèves devront respecter les règles de distanciation spécifiques aux activités proposées (de 5 à 10m).

• Fin du cours

1. Les élèves doivent se laver les mains avant la rentrée au vestiaire, puis se changent et se lavent les mains avant de remettre leur masque puis se rendent à leur cours suivant. Les portes des gymnases resteront ouvertes pour éviter toutes manipulations.
2. Le professeur d'EPS se charge de ranger le matériel individuel après désinfection.

• Mesures sanitaires

1. Après utilisation, tout le matériel individuel est désinfecté avant d'être réutilisé.
2. Les gymnases ne seront utilisés qu'une seule fois par demi-journée et seront désinfectés sur le temps de midi. (G1 sera divisé en deux zones et donc utilisable 2 fois par demi-journée).
3. Les professeurs d'EPS porteront un masque pendant l'intégralité du cours.

- **En cas de pluie** : Les élèves devront se rendre en classe. Le cours sera assuré.

- **Les élèves dispensés de sport** seront présents lors de la séance dans une zone qui leur sera définie par l'enseignant.

- **En cas de blessures**, un protocole spécifique EPS/infirmier sera suivi (mise en place d'un masque et lavage des mains avant de traiter le blessé...).

- **L'Association Sportive** ne peut pas être assurée.